

ASSOCIATION NAPOLEONNIENNE DES PAYS-BAS



À: Reconstituteurs étrangers souhaitant participer au Bivouac d'hiver Heeswijk (NL) du 13 au 15 mars 2026

Les membres de la NAN

Objet: Conditions de participation aux événements aux Pays-Bas.

Ede, 02/02/2026

En raison de rapports du gouvernement néerlandais, deux conditions ont été ajoutées à l'enregistrement du Bivouac d'Hiver.

1. Le ministère de la Justice et de la Sécurité (responsable de la loi sur les armes et munitions (WWM)) déclare que :

Tout participant étranger armé est tenu d'envoyer par courriel une copie de son passeport ou de sa carte d'identité à l'organisateur avant l'événement, sur laquelle tous les prénoms sont inscrits en entier et le lieu de naissance également indiqué.

2. Le ministère de l'Infrastructure et de la Gestion de l'eau (responsable de l'application (technique) de la loi sur les explosifs à usage civil (WECG)) stipule que :

La distribution de poudre sur place (Heeswijk) aux participants étrangers n'est pas autorisée. Cela s'applique à la poudre en vrac (bouteille). Le gouvernement néerlandais ne reconnaît pas les reconnaissances étrangères telles que le « Pulverschein ». Pour l'instant, la poudre en vrac ne peut être transférée qu'aux détenteurs d'une reconnaissance WECG (néerlandaise).

Les participants étrangers ne sont autorisés à venir aux Pays-Bas qu'avec des motifs pré-rotatifs. En aucun cas il n'est autorisé de franchir la frontière avec de la poudre en vrac, par exemple en bouteilles.

En tant que NAN et LPLG, nous discutons de cela ainsi qu'avec le gouvernement et testons actuellement si les exigences sont réellement conformes à la loi. Cependant, ce processus ne fut achevé qu'avant le bivouac d'hiver. C'est pourquoi nous donnons désormais ces conseils à nos participants étrangers, car nous voulons les empêcher, eux et nos membres, d'avoir des ennuis à cause de cela.

ASSOCIATION NAPOLEONNIENNE DES PAYS-BAS



Nous regrettons ces resserrements, dont certains n'ont pas encore été annoncés.

Néanmoins, nous espérons que vous continuerez à participer à notre événement et que cela ne gâchera pas votre plaisir de vivre l'histoire.

Au nom du conseil d'administration de l'Association napoléonienne des Pays-Bas (NAN)

Wim Muijers

Secrétaires de la NAN

Stephan Vroom

organisateur bivouac d'hiver nommé de NAN